

PUNTUACIÓN QUE SE OTORGARÁ A ESTE EJERCICIO: (véanse las distintas partes del examen)

La estructura del examen consta dos bloques: (I) comprensión de un texto y transformación gramatical de frases de dicho texto; (II) redacción de un texto. En cada uno de estos dos bloques hay dos opciones. El/la estudiante debe elegir una opción de cada bloque. En cada pregunta se señala la puntuación máxima.

BLOQUE I (7 puntos). Elija uno de los textos, A o B, y responda a las preguntas correspondientes a dicho texto.

TEXTE A

Les Jeux Paralympiques

Les Jeux Olympiques de Londres se sont déroulés du 27 juillet au 12 août 2012. Trois semaines plus tard, du 29 août au 9 septembre 2012, se sont tenus les Jeux Paralympiques.

Les Jeux Paralympiques de Londres 2012 ont compté 20 « handisports » différents : équitation, judo, cyclisme, basket-ball, tennis de table... 4200 athlètes ont participé à ces Jeux. 154 athlètes étaient français et étaient engagés dans 16 sports différents. Les 45 médailles remportées (8 d'or, 19 d'argent et 18 de bronze) leur ont donné la 16^e place des nations, ce qui est loin de leurs objectifs.

En France, on n'a pas beaucoup entendu ou lu au sujet des Jeux Paralympiques. Mais pour quelles raisons les médias ne diffusent-ils pas davantage les Jeux Paralympiques ? Plusieurs explications peuvent être avancées :

- La date : septembre est le moment de la rentrée. L'année commence, chacun reprend sa routine après le temps des vacances. On n'a pas forcément le temps ou l'envie de regarder la télévision, car il faut s'organiser.

- La programmation des médias : les nouveaux programmes de la rentrée à la télévision débutent. Il n'y a pas vraiment de place pour les émissions sur les Jeux Paralympiques. Les épreuves ont été retransmises sur des chaînes secondaires. Et aucune émission n'a été diffusée en direct, ce qui est pourtant essentiel pour le sport.

- La complexité des catégories : il n'y a effectivement que 20 sports, mais un bien plus grand nombre de catégories : par exemple, pour le seul 100 mètres masculin en athlétisme, on peut dénombrer 7 catégories.

1. (2 points). Dites si c'est vrai ou faux, d'après le texte. Justifiez votre réponse avec une phrase du texte.

1.1. Les résultats obtenus par les athlètes français aux Jeux Paralympiques de Londres ont été satisfaisants.

1.2. Les chaînes de télévision ont diffusé toutes les épreuves sportives après leur célébration.

2. (2 points). Répondez brièvement (sans répéter les phrases du texte).

2.1. Pourquoi les gens ont-ils moins de temps pour regarder la télévision en septembre ?

2.2. Pourquoi les principales chaînes de télévision n'ont-elles pas eu de place pour les Jeux Paralympiques au mois de septembre ?

3. (1 point). Cherchez dans le texte le mot ou l'expression qui correspond aux définitions suivantes :

3.1. Moyens permettant la distribution, la diffusion ou la communication.

3.2. Qui n'occupent pas le premier rang dans un domaine donné.

4. (2 points).

4.1. Mettez au conditionnel présent la phrase soulignée au premier paragraphe : Les Jeux Olympiques de Londres se sont déroulés du 27 juillet au 12 août 2012.

4.2. Réécrivez la phrase, en remplaçant les éléments soulignés au troisième paragraphe par un pronom personnel : les Jeux Paralympiques.

TEXTE B

Allergiques aux ondes électromagnétiques

Certaines personnes résistent et se passent de téléphone portable. Est-ce seulement une question d'âge et de moyens financiers ? Pas vraiment : d'autres raisons sont données par ces résistants.

Pour beaucoup (37 %), c'est la dépendance qui pose problème : ils tiennent à leur liberté et ne veulent pas être dérangés n'importe où et n'importe quand. Surtout lorsqu'on a déjà un ordinateur et un téléphone fixe à la maison ou au travail. Les autres raisons : le prix, la tranquillité ou encore la nocivité présumée des ondes.

Pour certains Français, ne pas avoir de téléphone portable est presque vital : on les surnomme EHS, les « électro-hypersensibles ». En avez-vous déjà entendu parler ? Ce sont des personnes qui affirment souffrir d'une allergie aux ondes et aux champs électromagnétiques.

On évalue leur nombre à soixante-dix mille en France. Ils mènent une vie à peu près normale mais essaient de transformer leur lieu de vie en « zone blanche » à l'abri des antennes, téléphones portables, points d'accès wifi... Les symptômes ? Grosse fatigue, troubles de la concentration et de la mémorisation, problèmes de digestion, irritabilité...

Mais officiellement, l'électrosensibilité n'est pas reconnue comme maladie en France et fait l'objet de controverses. Difficile donc pour ces personnes de faire reconnaître leur handicap ou même d'être pris au sérieux.

Est-ce que le téléphone et les autres objets connectés seront toujours aussi populaires dans le futur ? L'évolution très rapide de la technologie et des modes transforment nos habitudes : peut-être que bientôt nous mettrons nos smartphones dans une vitrine.

1. (2 points). Dites si c'est vrai ou faux, d'après le texte. Justifiez votre réponse avec une phrase du texte.
 - 1.1. La vie des électro-hypersensibles est très différente de celles des autres.
 - 1.2. L'électro-hypersensibilité est considérée comme une pathologie grave par le système de santé français.
2. (2 points). Répondez brièvement (sans répéter les phrases du texte).
 - 2.1. À part la dépendance, quelles sont les raisons pour lesquelles certaines personnes se passent de téléphone portable ?
 - 2.2. Citez trois symptômes des personnes électro-hypersensibles.
3. (1 point). Cherchez dans le texte le mot ou l'expression qui correspond aux définitions suivantes :
 - 3.1. Essentiel, indispensable à quelqu'un, à son existence.
 - 3.2. Discussions suivies sur une question, motivées par des opinions ou des interprétations divergentes.
4. (2 points).
 - 4.1. Mettez à la voix active la phrase soulignée au premier paragraphe : d'autres raisons sont données par ces résistants.
 - 4.2. Mettez au singulier la phrase soulignée au deuxième paragraphe : ils tiennent à leur liberté et ne veulent pas être dérangés n'importe où et n'importe quand.

BLOQUE II (3 puntos). Elija una de las opciones, A ó B.

RÉDACTION A

Pensez-vous que la pratique compétitive du sport soit positive pour les jeunes? (3 points) (entre 80 et 120 mots).

RÉDACTION B

Pensez-vous que l'emploi des appareils électroniques puisse provoquer des problèmes de santé ? (3 points) (entre 80 et 120 mots).



CRITERIOS ESPECÍFICOS DE CORRECCIÓN

Estructura del ejercicio:

La estructura del examen consta dos bloques: (I) comprensión de un texto y transformación gramatical de frases de dicho texto; (II) redacción de un texto. En cada uno de estos dos bloques hay dos opciones. El/la estudiante debe elegir una opción de cada bloque.

BLOQUE I (7 puntos)

Cuestión 1: Hasta 2 puntos. Se otorgará 1 punto por cada apartado, adjudicándose 0,5 puntos por el acierto de verdadero o falso y 0,5 puntos por su correcta justificación.

Cuestión 2: Hasta 2 puntos. A la hora de calificar esta cuestión no debería darse todo el punto que se asigna a cada una de las preguntas a la corrección gramatical, sino, por lo menos, 0,5 puntos a la comprensión y 0,5 puntos a la corrección lingüística, ya que se pretende medir ambas capacidades.

Cuestión 3: Hasta 1 punto, adjudicándose 0,5 puntos a cada apartado.

Cuestión 4: La calificación es de 2 puntos, 1 punto por cada apartado, y se atenderá más a la corrección de la estructura morfosintáctica que a los detalles de la ortografía.

BLOQUE II (3 puntos)

Redacción:

La valoración de este apartado es de 3 puntos. Debe evitarse la tentación de corregir este apartado atendiendo solo a la corrección gramatical y ortográfica. Los criterios de calificación así lo deben recordar: el manejo del léxico, la organización de las ideas, la coherencia y la capacidad de transmitir un mensaje, la creatividad y la madurez son aspectos muy importantes que deben tenerse en cuenta.

Aunque la apreciación de esta pregunta debe ser de conjunto, podría señalarse de modo indicativo la siguiente distribución de la puntuación:

- 1 punto por la corrección ortográfica.
- 1 punto por la corrección de la estructura sintáctica y organización de las ideas.
- 1 punto por la adecuada utilización del léxico, riqueza de este y creatividad.